



Votre pays a accepté la CDPH ?

La convention de l'ONU a maintenant été signée par 159 pays à travers le monde, et ratifiée (fait juridiquement contraignant) de 151.

92 pays ont signé le Protocole facultatif à la Convention, et 85 l'ont ratifié.

Les 25 États membres de l'UE suivants ont ratifié la CDPH:

- ✚ Autriche (ratifié 2008, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Belgique (ratifié 2009, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Bulgarie (ratifié 2012)
- ✚ Croatie (ratifié 2007, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Chypre (ratifié 2011, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ République tchèque (ratifiée 2009)
- ✚ Danemark (ratifié 2009, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Estonie (ratifié 2012, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ France (ratifié 2010, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Allemagne (ratifié 2009, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Grèce (ratifié 2012, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Hongrie (ratifié 2007, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Italie (ratifié 2009, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Lettonie (ratifié 2010, y compris le Protocole facultatif)

- ✚ Lituanie (ratifié 2010, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Luxembourg (ratifié 2011, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Malte (ratifié 2012, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Pologne (ratifié 2012)
- ✚ Portugal (ratifié 2009, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Roumanie (ratifié 2011)
- ✚ Slovaquie (ratifié 2010, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Slovénie (ratifié 2008, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Espagne (ratifié 2007, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Suède (ratifié 2008, y compris le Protocole facultatif)
- ✚ Royaume-Uni (ratifiée 2009, y compris le Protocole facultatif)

L'UE a également formellement adhéré à la Convention le 23 Décembre 2010, le premier noyau instrument des droits humains international juridiquement contraignant à laquelle l'UE est partie.